ACTIVITE 1 : Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question, les classer : Analyse des accords de Matignon

Individuelle

15 min

A l'aide du document fournis réponds aux questions suivantes :

1- A quelle date ce document a-t-il été signé ?

2- Qui sont les acteurs de ces accords ?

3- Qui dirige la France en 1936 ?

4- Qui sont les bénéficiaires de ces accords ?

5- Classez dans le tableau les réformes issues de ces accords :

Réformes sur les conditions de travail	Réformes sur les droits des travailleurs	Réformes sociales

Les accords de Matignon, juin 1936

Les délégués [du patronat] et du [syndicat ouvrier] CGT se sont réunis sous la présidence de Monsieur le président du Conseil[1], et ont conclu l'accord ci-après :

Art. 1er. La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

Art. 2. Ces contrats devront comprendre notamment les articles 3 à 5 ci-après :

Art. 3. L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion ainsi que les droits pour les travailleurs [...] d'appartenir à un syndicat [...].

Art. 4. Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers [...] seront, du jour de la reprise du travail, réajustés [...] à 15% pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7% pour les salaires les plus élevés [...].

Art. 5. [...] Il sera institué deux titulaires ou plusieurs délégués ouvriers [...]. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles [...] visant l'application des lois, décrets, règlements du Code du travail, des tarifs de salaire et des mesures d'hygiène et de sécurité [...].

Accords de Matignon, 7 juin 1936.

1. Léon Blum.